



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21555>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-21555**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Formation : Prise de parole en public - Hôpitaux Hainaut-Cambrésis

Description : Formation : Prise de parole en public - Hôpitaux Hainaut-Cambrésis

Identifiant de la procédure : 6948f532-a9f8-44c2-9668-d25f4b8b263f

Identifiant interne : 20250015

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Durée du contrat : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. --- Au plus tôt, de manière anticipée : Dans le cas où le montant maximum serait atteint avant le terme de la période considérée (la période initiale ou l'une des trois périodes de reconduction), le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de la reconduction anticipée du marché. La durée maximale du marché sera ainsi réduite au prorata des mois anticipés. La reconduction anticipée est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le fournisseur retenu ne peut pas refuser la reconduction anticipée.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Etablissements bénéficiaires : - Centre hospitalier de Valenciennes - Centre hospitalier du Pays d'Avesnes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Procédure - Services sociaux et autres services spécifiques : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du code de la commande publique (accord-cadre portant sur des services sociaux et autres services spécifiques) : "80511000-9 / Services de formation du personnel".

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Formation : Prise de parole en public - Hôpitaux Hainaut-Cambrésis

Description : Formation : Prise de parole en public - Hôpitaux Hainaut-Cambrésis

Identifiant interne : 20250015

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Etablissements bénéficiaires : - Centre hospitalier de Valenciennes - Centre hospitalier du Pays d'Avesnes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de

confier ultérieurement au fournisseur retenu, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Durée du contrat : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. --- Au plus tôt, de manière anticipée : Dans le cas où le montant maximum serait atteint avant le terme de la période considérée (la période initiale ou l'une des trois périodes de reconduction), le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de la reconduction anticipée du marché. La durée maximale du marché sera ainsi réduite au prorata des mois anticipés. La reconduction anticipée est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le fournisseur retenu ne peut pas refuser la reconduction anticipée. --- Procédure - Services sociaux et autres services spécifiques : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du code de la commande publique (accord-cadre portant sur des services sociaux et autres services spécifiques) : "80511000-9 / Services de formation du personnel". --- Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats arrivés en tête au terme de l'analyse des offres initiales. Les formes et les conditions de celles-ci seront les mêmes pour l'ensemble des candidats ils en seront informés par tout moyen (courrier, mail, fax). --- Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats arrivés en tête au terme de l'analyse des offres initiales. Les formes et les conditions de celles-ci seront les mêmes pour l'ensemble des candidats ils en seront informés par tout moyen (courrier, mail, fax).

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique :

Description : - DC1 - LETTRE DE CANDIDATURE / DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS. - DC2 - DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT. - Liste nominative des salariés

étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : sa date d'embauche, sa nationalité, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. (à dater au jour du dépôt de l'offre sur le profil d'acheteur).

Critère :

Type : Autre

Nom : Certificats de qualification professionnelles et/ou de qualité :

Description : - Certification QUALIOPI.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (références), indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Apprécie sur la base du détail quantitatif estimatif (DQE)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Apprécie sur la base du cadre de réponse, reprenant l'ensemble des informations demandées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). --- 2.1. CV et expériences des intervenants, pour les formations à destination des directeurs et des managers dans le cadre du marché (10 points), décomposé de la façon suivante : - Niveau de qualification des formateurs en cohérence avec la dispense de formation à la prise de parole en public (5 points) ; - Expérience dans la formation coaching destinée à des directeurs et des managers dans le secteur hospitalier (5 points). --- 2.2. Contenu de la formation (20 points), décomposé de la façon suivante : - Pour les managers : Cohérence du

programme et du contenu détaillé de la formation avec les objectifs fixés dans le cahier des charges (8 points) ; - Pour les directeurs : Cohérence du programme et du contenu détaillé de la formation avec les objectifs fixés dans le cahier des charges (12 points). -- 2.3. Qualité du support et des méthodes pédagogiques envisagées (20 points), décomposé de la façon suivante : - Pour les managers : méthodes pédagogiques envisagées et présentations d'exemples de supports, description d'une journée type (8 points) ; - Pour les directeurs : Répartition de la formation entre théorie et mises en situation, possibilités de personnalisation de la formation, dynamisme et caractère innovant des méthodes (12 points).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 21/03/2025 à 12:00

Lieu : Cellule des marchés publics

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les sommes dues au fournisseur retenu seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), ils doivent le préciser dans l'acte d'engagement (AE).

Informations relatives aux délais de recours : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la

signature du marché ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; o Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui traite les offres : Centre hospitalier de Valenciennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Désandrouin - Pôle Services - Cellule des marchés publics - B.P. 479

Ville : Valenciennes Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : noulette-j@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140042

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 03 59 54 23 42

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : 1, rue du préfet Claude Erignac

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Téléphone : 03 83 34 25 65

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d59f3c7b-621f-483f-8721-136f1c90f188 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 25/02/2025 à 09:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2025